

Éducateur(rice)
Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice

Intitulé de poste : Éducateur(rice) en unité éducative de milieu ouvert

Affectation : UEMO SAINT-MALO

Localisation : Saint-Malo

Niveau requis : Bac +2 minima, bac +3 souhaité (diplôme d'éducateur spécialisé exigé)

CDD : dès que possible jusqu'au 16/05/2023

I - Missions et organisation du service

L'éducateur(rice) exerce son activité au sein de l'unité éducative de milieu ouvert de Saint-Malo, sous la responsabilité de la responsable d'unité éducative (RUE) et sous l'autorité de la directrice du Service Territorial de Milieu Ouvert de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (STEMO Armorique).

L'éducateur(rice) intervient au sein d'une équipe pluridisciplinaire : éducateurs, assistante sociale, psychologue.

II - Description du poste

Missions :

Dans le cadre du projet de service et selon une dynamique interdisciplinaire, interinstitutionnelle et partenariale, l'éducateur(rice) exerce ses activités à la suite d'une décision judiciaire en veillant à la confidentialité et au respect de l'intimité du mineur ou du jeune majeur et de sa famille.

L'éducateur(rice) conduit des interventions d'investigations éducatives et d'action d'éducation auprès des mineurs et de leurs familles dans un cadre judiciaire. Il contribue à l'élaboration d'un projet individualisé du mineur en vue de favoriser son évolution, son insertion et de prévenir la réitération.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, l'éducateur(rice) a pour mission :

- De prendre connaissance du dossier judiciaire du mineur
- D'articuler son intervention avec les services ou établissements qui ont assuré une prise en charge
- De mettre en œuvre les décisions de l'autorité judiciaire prononcées à l'égard du mineur et de sa famille
- D'évaluer la situation sociale et familiale de chaque jeune accueilli aux fins d'élaborer des propositions d'orientation à l'intention de l'autorité judiciaire
- D'élaborer un projet individualisé pour chaque mineur (document individuel de prise en charge)

Activités :

Conduite des interventions éducatives dans un cadre judiciaire :

→ Mettre en œuvre des actions d'éducation dans un cadre pénal (mesures alternatives aux poursuites, avant/après jugement).

Évaluation et restitution de l'intervention :

→ Prendre en compte et recueillir l'avis du mineur et de ses représentants légaux quant aux éléments de compréhension de leur situation et aux propositions d'orientation.

→ Échanger sur l'intervention éducative avec les partenaires dans le respect des droits du mineur et de sa famille.

→ Évaluer le projet éducatif individualisé du mineur.

→ Rendre compte de l'intervention éducative aux supérieurs hiérarchiques.

→ Rédiger des rapports d'évolution de la situation du mineur à destination de l'autorité judiciaire en vue de faciliter sa décision.

→ Restituer les contenus de l'intervention éducative au mineur et à sa famille.

→ Participer aux audiences judiciaires.

Participation à l'organisation et fonctionnement institutionnels :

→ S'impliquer dans l'élaboration du projet de service et dans celle du projet pédagogique de l'unité.

→ Exercer ses fonctions en interdisciplinarité.

→ Participer aux synthèses, aux réunions et aux réflexions sur la pratique.

→ Utiliser les outils de fonctionnement et d'organisation de l'unité.

→ Contribuer à la mise à jour du dossier de suivi du mineur.

→ Collaborer avec les autres services de l'institution et les partenaires.

→ Favoriser le développement d'actions partenariales.

Compétences exigées :

Savoirs : Psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte
Sciences humaines, pédagogie et sciences de l'éducation
Pédagogie et intervention éducative
Environnement et partenaires dans le secteur social, institutionnel, associatif et éducatif
L'institution judiciaire et son fonctionnement (civil et pénal)

Savoir-faire : Mobiliser des technique d'entretien d'aide à la personne et à l'écoute active et d'investigation
Évaluer
Analyser une situation
Conduire un partenariat
Rédiger des rapports
Rendre compte
Maîtriser les délais
Travailler en équipe

Savoir-être : Persévérance
Créativité
Autonomie et initiative
Sens des relations humaines
Capacité d'adaptation
Esprit d'équipe

Temps de travail : 35h00

Permis de conduire nécessaire.

Durée du contrat : CDD dès que possible jusqu'au 16/05/2023

Salaire, traitement brut mensuel minimum : 1707.21€ (à évaluer selon le diplôme et l'expérience)

Complément indemnitaire brut mensuel: 383.33€

CV ET LETTRE DE MOTIVATION A ADRESSER A :
stephanie.mullier@justice.fr, directrice territoriale adjointe
copie : DTPJJ-RENNES@justice.fr